



Assemblée générale du 21 juin 2001

Rapport moral

Référence : 2001-AFIGéO-0021
 Date : 14/06/01 17:53
 Classement : C:\Mes documents\utilisateurs\FSalgé\2-AFIGéO\AG\Rapport Moral AG 010621.doc
 Auteur : François Salgé
 Historique : 0.0 version de départ
 1.0 version finale
 Nombre de pages : 5
 Destinataires : Membres d'AFIGéO
 Personnes à informer : Secrétariat général du CNIG
 Archivage : B.1.g
 Sommaire :

1.	Le conseil d'administration.....	2
2.	La présence dans EUROGI.....	3
3.	La journée CNIG-AFIGéO lors du Géoévènement.....	3
4.	L'activité du Club Export (activité 2000).....	3
4.1.	Participation du Club Export à des salons.....	3
4.2.	Organisation par le Club Export de conférences.....	3
4.3.	Communication.....	3
4.4.	Études menées sous l'égide du Club Export Afigéo.....	4
4.5.	Divers.....	4
5.	Les études propres à AFIGEIO.....	4
5.1.	EEMII.....	4
5.2.	CITUI.....	4
5.3.	Projets soumis à financements.....	4
6.	Les sociétés participant au CNIG mais non adhérentes à AFIGEIO.....	5
7.	Activité de l'association et finances.....	5
8.	Une priorité : La communication avec les membres.....	5

François Salgé
 Secrétaire Général

La précédente Assemblée Générale de l'Association a eu lieu le 15 juin 2000.

Bien évidemment, l'activité de l'Association au cours de l'année qui vient de s'écouler a été fortement influencée par l'instruction du rapport Lengagne conclue par les décisions interministérielles du 19 février 2001. L'essentiel des actions entreprises a été dans ce cadre ou sur des sujets proches. Cette année 2000 a aussi été la première année d'exercice du président André Radier et du conseil d'administration élu lors de l'assemblée générale du 15 juin 2000. C'est aussi l'année du changement de secrétaire général lequel a pris ses fonctions le 15 septembre 2000.

Le bureau élu le 27 juin est composé de :

- o Président : André Radier
- o Vice Présidents : Jean-Lucien Seligmann
Yves Riallant
- o Trésorier : Gérard Liesenfelt
- o Secrétaire Général : Jean Claude Lummaux jusqu'au 27 septembre 2000
François Salgé ensuite

En termes d'activité, après une période de prise en main, le secrétaire général s'est d'abord concentré sur les activités du CNIG ce qui a eu pour conséquence une moindre implication pour AFIGEO.

1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARIF	Jean Paul	MS&I
BAILLY	André	AFT
CAILLOL	Alain	ADDE
CHENEZ	Christian	METL/DRAST
DE BLOMAC	Françoise	SIG La Lettre
DEBORDE	Pascal	Aéroport St Exupéry
DOCHE	Jean-Michel	FranceTélécom
DUPE	Alain	Ville de Marseille
JUNG	Francis	EDF-GDF service
LAGARDERE	Jacques	CNIG
LIESENFELT	Gérard	Trésorier
LORE	Eric	INATER
LUMMAUX	Jean Claude	Ministère de l'environnement
POULIT	Jean	IGN
RADIER	André	Président
RIALLANT	Yves	Lyonnaise des Eaux
SALGE	François	Secrétaire général
SELIGMANN	Jean Lucien	Vivendi
TIBERGHEN	Vincent	FIT

Le conseil d'administration s'est réuni à 6 reprises les 27 juin, 27 septembre, 6 décembre 2000, et les 31 janvier, 22 mars et 30 mai 2001, les comptes rendus sont disponibles sur simple demande. (ref [CA27juin2000](#), [CA270900](#), [2001-0002CR-R001206](#), [CA03CR-R010131](#), [CA06CR-R010322](#), [CaxxCR-R010530](#)).

Trois groupes de travail du Conseil ont été constitués le 27 juin 2000. Ils ont fonctionné de façon inégale. Ils ont essentiellement contribué à alimenter la réflexion du secrétariat général sur des sujets importants pour le futur :

- o Politique de Communication
- o Rôle des Collectivités Locales dans la constitution du référentiel national
- o Recollement et rattachement

Une session entière du conseil le 22 mars a été consacrée à examiner les propositions de l'IGN en matière de RGE. Une contribution écrite a été élaborée. Elle est disponible sur le site www.afi.geo.asso.fr ([CA05NT](#)).

2. LA PRESENCE DANS EUROGI

L'évolution un peu trop administrative du secrétariat général d'EUROGI relevé par le précédent secrétaire d'AFIGéO s'est arrêtée sous la pression notamment des membres les plus actifs du comité exécutif. La réélection d'AFIGéO au Comité Exécutif a permis d'insister pour que la fondation agisse de façon active et dynamique vers la définition d'une politique européenne de l'information géographique.

Sous l'impulsion notamment du secrétaire général d'AFIGéO, membre auparavant du comité exécutif d'EUROGI au titre du CERCO, EUROGI a soumis avec succès un projet visant à mettre en œuvre son plan d'action. Le projet GINIE, financé à 100% par la commission pour un montant de 400 000 Euro attribué à EUROGI, sera mené pendant deux ans par un consortium comprenant le centre commun de recherche d'ISPRA, OGC-E et l'université de Sheffield. AFIGéO sera bien évidemment concerné par ce projet dans la mesure où il sera amené probablement à prendre la tête de certaines tâches.

3. LA JOURNEE CNIG-AFIGEO LORS DU GEOEVENEMENT

Le 24 avril 2001, le CNIG et l'AFIGéO ont organisé une journée de débat sur le RGE. L'IGN a présenté ses programmes relatifs aux composantes orthophotographiques et topographiques, et, en collaboration avec la DGI, les projets en matière de composante parcellaire. Le CNIG a présenté les résultats intermédiaires de ses groupes de travail adresse et RGE en zone urbaine dense. Après une présentation par le député maire Dominique Caillaud du rôle des collectivités locales dans le RGE, un débat a eu lieu sur les perspectives de mise en place du RGE et de son accessibilité aux utilisateurs. Les résultats de cette journée ont été ensuite présentés à la conférence «en attendant le RGE » organisée par le SPDG, l'APCIG et l'AIVF.

4. L'ACTIVITE DU CLUB EXPORT (ACTIVITE 2000)

4.1. Participation du Club Export à des salons

- Géomatic 2000 (Montréal – mars 2000).
- Rencontres Technologiques Franco-Québécoises (Québec / Montréal – mars 2000).
- Salon « MARI » (Paris – avril 2000).

4.2. Organisation par le Club Export de conférences

- Journées de présentation de l'offre française en information géographique à la Banque Mondiale et à la Banque Interaméricaine de Développement en coopération avec le CFME-Actim (Washington – avril 2000).
- Colloque Franco-Espagnol sur les SIG en collaboration avec le PEE de Madrid et le CFME-Actim (Madrid – novembre 2000).
- Réunion de présentation de la Commission Européenne aux sociétés membres : «La Commission Européenne : son organisation, ses programmes d'aide », dans les locaux du CFCE (novembre 2000).

4.3. Communication

- Réédition du « Cahier du Savoir Faire - Information Géographique - l'expérience française » publié en 1999 sous l'égide du Ministère de l'Équipement.
- Participation à la réalisation d'un CD-Rom sur le « savoir faire français » sous l'égide du Ministère de l'Équipement; le CNIG et l'AFigéo ont en charge la partie concernant l'information géographique, qu'ils réalisent avec le concours du Club Export.
- Réalisation d'un communiqué de Presse (juin 2000) qui est paru dans la revue « XYZ », la revue « GéoEurope », « SIG la Lettre »...
- Ouverture du site internet : www.afigeo.asso.fr (décembre 2000).
- Création d'une lettre électronique d'information bi-mensuelle pour diffusion interne.

4.4. Études menées sous l'égide du Club Export Afigéo

- Une étude financée par le Ministère de l'Équipement/DAEI : "Analyse des priorités géographiques des acteurs économiques français du secteur pour une prospection commerciale ciblée et efficace" a été confiée à Afigéo. Le Club Export en assure la maîtrise (finalisation juin 2000).
- Une nouvelle étude est en préparation avec le concours de la DAEI et du MAE, ainsi qu'avec l'appui du CFCE. Cette étude aura pour thème : « l'information géographique – Guide simplifié de l'exportateur pour les pays « cibles » ».

4.5. Divers

- Journée consacrée à la mise en évidence des synergies entre les sociétés membres (mai 2000).
- Constitution d'une base documentaire sur les appels d'offres internationaux lancés par les bailleurs de fonds pour la période 1996-2000 (juin 2000).
- Le Club Export adhère au CFME-Actim.
- Le Club Export engage des négociations avec le CFCE en vue d'un partenariat (déc. 2000).

5. LES ETUDES PROPRES A AFIGEO

Fin 1999, l'Association a signé deux contrats de recherche européens. Dans les deux cas, il s'agit d'étendre au niveau européen les problématiques dont se préoccupe AFIGÉO au niveau national.

5.1. ETEMII

Ce contrat financé à 100% par la Commission Européenne a pour objet de définir les données de référence européenne sur la base des données de référence nationales et des proposer des solutions aux problèmes de métadonnées et d'interopérabilité. Les partenaires sont allemands, italiens, portugais, britanniques et le JRC.

AFIGÉO a participé aux réunions du consortium qui se sont tenu pour la plupart à Bologne les 17 avril, 18 septembre 2000 et les 31 janvier et 4 mai 2001. Cette année le secrétariat général a particulièrement porté son effort sur le livre blanc sur les données de référence conduisant à un premier atelier de réflexion qui a eu lieu à Potsdam le 12 juin 2001. Il a également participé les 17 et 18 mai aux travaux sur les métadonnées organisés par le consortium.

Les documents relatifs à ce projet sont disponibles sur le site web d'ETeMII www.standardsinaction.org/etemii login et mot de passe à demander au secrétaire général

5.2. CITUI

CITUI est un projet déjà ancien – les premières esquisses datent de 1997 – que la Commission Européenne a ressorti en décembre 1999. Il a pour objet de constituer un observatoire du marché de l'information géographique en Europe.

Le démarrage du projet a été assez difficile du fait de l'ancienneté des propositions initiales et de l'obligation de les adapter à la situation actuelle. Il n'a jamais pu démarrer de façon satisfaisante, le consortium n'étant en fin de compte pas adapté au sujet. À l'issue de la revue de projet qui s'est tenue en mars 2001, la commission a décidé de l'arrêter.

5.3. Projets soumis à financements

Dans le cadre du fond francophone des inforoutes, AFIGÉO a soumis en partenariat avec le Québec et Madagascar le projet GEOFORM portail francophone des offres de formations francophones dans le domaine de l'information géographique.

Dans la cadre d'un financement européen sur l'analyse des régions insulaires d'Europe, AFIGÉO a été proposé comme expert géomatique auprès de l'ACFCI (association des chambres françaises de commerce et de l'industrie).

Dans les deux cas les décisions concernant leur financement sont attendues.

6. LES SOCIETES PARTICIPANT AU CNIG MAIS NON ADHERENTES A AFIGEO

AFIGÉO a apporté largement son concours aux activités des commissions et groupes de travail du CNIG soit directement soit indirectement par l'intermédiaire de ses membres. On se reportera au rapport d'activité 2000 pour les travaux du CNIG (<http://www.cnig.fr>). Un certain nombre d'organismes participent à ces travaux sans être membre d'AFIGÉO. Il sera utile de cibler vers eux une information sur l'intérêt qu'ils auraient à adhérer à notre association.

7. ACTIVITE DE L'ASSOCIATION ET FINANCES

L'association est désormais soumise au droit commun des sociétés en ce qui concerne la fiscalité. Cette contrainte permet d'être beaucoup plus libre dans le choix de ses actions puisque, sous réserve de s'acquitter des impôts et taxes, aucune activité ne lui est interdite. En conséquence, une importante somme d'argent lui a été remboursé en 2001 permettant de reconstituer le fond de roulement de l'association passablement écorné par le déficit de 2000 et celui probable de 2001.

Pendant les années 1998, 1999 et 2000, l'association n'a pas conduit d'études. Il faut maintenant relancer un tel programme. Les sujets d'études identifiés par le conseil d'administration ne manquent pas, il faudra trouver bien évidemment leur financement. Il est proposé que soient mis en place des groupes de travail au sein d'AFIGÉO qui seraient chargés de rédiger les cahiers des charges de ces études et servirait de comité de pilotage pour ces études.

Une liste non exhaustive de sujet a été mises au point par le conseil d'administration :

- Définir des indicateurs sur le développement des entreprises permettant d'évaluer l'efficacité de la mise en œuvre des orientations interministérielles.
- Documenter et réfléchir sur le système de publicité foncière et sa relation avec l'information géographique. Le rapport Lengagne s'est focalisé sur l'aspect cadastre. La clé est peut-être dans les hypothèques.
- Identifier toutes les informations attachées à la parcelle, réfléchir à l'accès à ces informations et définir lesquelles devraient faire partie des données essentielles
- Accompagner la mise en œuvre du décret imposant le rattachement au RGE sous l'angle information et pédagogie (comment on applique le décret, qui finance et cahier des charges du rattachement, aspects administratifs comme aspects retour d'expérience). Faire un tour de France de prosélytisme sur RGF, RGE etc.
- Analyser «loi SRU et information géographique » (quelle information géographique pour les Schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme)
- Analyser les obligations des collectivités locales qui nécessiteraient un recours à l'information géographique pour une meilleure efficacité
- Établir un catalogue d'usage du RGE équivalent à la monographie IAURIF-ISTED-CNIG

8. UNE PRIORITE : LA COMMUNICATION AVEC LES MEMBRES

Le précédent secrétaire général de l'association estimait que la communication avec les membres de l'association était l'un des points essentiels à améliorer dans son fonctionnement quotidien.

Faute de temps, l'essai de lettre électronique n'a pas été poursuivi. Une réflexion de fond a démarrée mais a été bloquée un certain temps pour des raisons matérielles à présent résolues.